© Drogues Info Service - 16 octobre 2026

Vos questions / nos réponses

2 ème test thc

Par Profil supprimé Postée le 04/05/2021 22:53

> Bonjours, je viens a vous poser une question car j'ai eux une suspension de permis pour conduite sous stupéfiants, j'ai payer mes amandes, effectuer tout mes stage et aussi passer mon test médical pour la vérification de présence de thc dans l'urine, aux la mains. Le gros soucis et que j'ai effectuer le premier test le 16 mais et que je doit faire le deuxième bientôt... Sauf que avec nos circonstances sanitaire et mon travail je n'est pas pensser a prendre rdv sur le site...je n'est trouvé qu'une place disponible le 4 juin. Ma grand question pourrais semblé bette mes et t'il grave que ce soit après le 16 mais et non avant(1ans et deux semaine après le premier test) ?

Mise en ligne le 05/05/2021

Bonjour,

Vous avez eu raison de venir auprès de notre service afin de ne pas rester seule avec vos inquiétudes.

Il ne nous semble pas gênant que votre second test urinaire se déroule au-delà de la date de votre premier test. Les aléas de la vie en cette période complexe, et les difficultés à faire coïncider vos disponibilités et celle du laboratoire ne devraient pas constituer des éléments à charge contre vous.

Vous pouvez donc être rassurée.

Nous vous souhaitons une très bonne continuation.

Bien cordialement.